

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Clermont Auvergne
Métropole (63)
64-66 Avenue de l'Union
Soviétique

63007 Clermont-Ferrand

AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

DIRECTIVE 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

CLERMONT AUVERGNE METROPOLE, Contact : Monsieur le Président, 64-66 Avenue de l'Union Soviétique 1, 63007 CLERMONT-FERRAND, FRANCE. Tél. : +33 473983400. Fax : +33 473983625. Courriel : service-commande-publicue@clermontmetropole.eu. Code NUTS : FRK14.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://clermontmetropole.eu>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <http://clermontmetropole.eu>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : PRESTATIONS DE DEVEGETALISATION DES OUVRAGES D'ART**II.1.2) Code CPV principal**

77211400

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte

Le marché concerne l'exécution de dévégétalisation, prestations d'élagage, d'abattage d'arbres et de nettoyage spécifique aux ouvrages d'art sur les routes de Clermont Auvergne Métropole.

II.1.5) Valeur totale estimée**II.1.6) Informations sur les lots**

Division en lots : Non renseigné

II.2) DESCRIPTION

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

77211400 , 77211500

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRK14

Lieu principal d'exécution : Périmètre de Clermont Auvergne Métropole

II.2.4) Description des prestations

Accord-cadre à bons de commande avec minimum et maximum fixés en quantités. L'accord-cadre sera attribué à plusieurs opérateurs économiques dans la limite d'un nombre maximum de 3 opérateurs.

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 1

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : La durée du marché de 1 mois indiquée est une durée approximative de la première période du marché.

La première période de l'accord-cadre débute à compter de la notification du marché jusqu'au 31/12/2021.

L'accord-cadre est reconductible par périodes successives de 1 an dans la limite de 3 reconductions. Le marché prend fin au plus tard le 31/12/2024.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires**Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique****III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION****III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions :

- Formulaire DC1 ou équivalent : Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants
- Formulaire DC2 ou équivalent : Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement
- Redressement judiciaire : Le candidat produit la copie du ou des jugements prononcés, s'il est en redressement judiciaire ;
- Engagement : Le candidat produit si nécessaire les pouvoirs des personnes habilitées à l'engager juridiquement ;
- Déclaration sur l'honneur : Le candidat produit une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du Code de la Commande Publique.

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection :

- Déclaration de chiffre d'affaires : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration d'effectifs : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
- Liste des moyens techniques : Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ;
- Références de service ou fournitures similaires : Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

Marché réservé : Non

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ**III.2.1) Informations relatives à la profession****III.2.2) Conditions particulières d'exécution****III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché****III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié

sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Mardi 26 octobre 2021 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date : mardi 26 octobre 2021 - 14:00

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUVELLEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable : Non

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

L'attention des candidats est attiré sur le fait que des « questions / réponses » peuvent avoir été posées et répondues en amont de leur retrait. Ils leur appartient de les consulter dans l'onglet « questions / réponses » lors du téléchargement du DCE.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif de Clermont-Ferrand 6 Cours Sablon , 63000 CLERMONT-FERRAND FRANCE. Tél. +33 473146100. E-mail : greffe.ta-clermont-ferrand@juradm.fr. Fax +33 473146100. Adresse internet : http://www.conseil-etat.fr/ta/clermont_ferrand/.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics 79 cours Charlemagne , 69002 LYON FRANCE. Tél. +33 345218243. E-mail : jerome.dossi@crtc.ccomptes.fr. Adresse internet : http://www.economie.gouv.fr/themes/marches_publics/ccra/index.htm.

VI.4.3) Introduction des recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

23 septembre 2021